

## Contact presse

Mail : [contact@ffmc69.org](mailto:contact@ffmc69.org)

Tél. : 07 70 61 89 75



Fédération Française des Motards en Colère

## INFORMATION PRESSE

**La Métropole de Lyon, par la voix de son président, a indiqué il y a une semaine que la vitesse sur le périphérique lyonnais devrait être abaissée à 70 km/h sur l'ensemble de sa longueur à partir de janvier 2019, au lieu des 90 km/h actuellement en vigueur, restreignant ainsi encore une fois les déplacements des habitants contraints d'habiter la périphérie lyonnaise.**

Quelle est l'utilité d'un abaissement de la limitation sur cette voie empruntée quotidiennement par près de 200 000 usagers se déplaçant en réalité à vitesse très réduite lors des pérégrinations domicile-travail, cinq jours sur sept ». Est-ce le prélude à d'autres abaissements de vitesse à venir. Dès lors, ce 70 km/h ne serait que l'étape vers le 50 km/h et peut-être moins encore.

Encore une fois ce sont les classes moyennes et populaires qui vont subir les conséquences de cet abaissement, ceux qui n'ont pas les moyens d'habiter le centre-ville. Après avoir été contraints à changer de véhicule afin de pouvoir aller travailler tous les jours, y compris les jours de pics de pollution, après avoir subi les hausses massives du coût des déplacements (carburants, assurance, entretien, etc.), après avoir subi l'augmentation des temps de déplacements dû à l'abaissement des vitesses hors agglomération voilà maintenant qu'ils vont subir l'abaissement des vitesses sur les voies rapides, qui n'en ont plus que le nom, tout en devant rouler, les yeux rivés sur le compteur afin de ne pas risquer de PV.

Les justificatifs de cette décision selon le président de la Métropole ?

*« c'est bon pour la pollution, pour le bruit et pour la sécurité routière...C'est pas parce qu'on passe de 90 km/h à 70 km/h qu'on perd sa journée ».*

Nous ne demandons qu'à voir les études d'un organisme indépendant qui justifient de tels arguments plutôt que de lire cette affirmation péremptoire.

Pour abaisser la pollution il serait plus efficace de diminuer les embouteillages (et sur ce point nous lui rappelons qu'encourager les usagers à préférer le deux roues, motorisé ou pas, fait baisser significativement les embouteillages, les études existent et le prouvent), on attend quand même les résultats prévisionnels, où sont les études ? Comment les études justifient-elle le fait que de faire ralentir quelques voitures roulant pendant les heures creuses et la nuit permet de contrer l'énorme pollution engendrée par les milliers de véhicules à l'arrêt aux heures de pointe.

Pour ce qui est du bruit aucun résultat d'études n'a été donné, peut-être parce que les exemples antérieurs montrent un abaissement faible (0,6dB entre 80km/h et 70 km/h sur le périphérique parisien).

Les pertes de temps cumulées, ajoutées aux longueurs des déplacements ne vont qu'accroître les disparités aussi bien en terme de bien-être que financièrement entre ceux pouvant habiter intra-muros et les autres.

Nous demandons qu'un débat s'engage avec les différentes associations d'usagers et les professionnels sur les autres solutions comme la régulation dynamique de la vitesse, et, que les études ayant conduit à cette analyse et à cette décision, nous ne doutons pas qu'elles existent et qu'elles aient été faites par des organismes indépendants, soient rendues publiques et diffusées aux associations d'usagers.

Nous dénonçons donc ce modèle pseudo-écologique et demandons à la Métropole d'étudier de vraies solutions afin de faciliter les déplacements de tous, par des mesures incitatives et non pas punitives.

## FÉDÉRATION FRANÇAISE DES MOTARDS EN COLÈRE ANTENNE DU RHÔNE

19 avenue Jean Jaurès – 69007 Lyon – Tél.: 07.70.61.89.75

[ffmc69@ffmc.fr](mailto:ffmc69@ffmc.fr) - [www.ffmc69.org](http://www.ffmc69.org)



Mouvement FFMC :



La FFMC est membre de la